



FORMATION DES ACTEURS LOCAUX



Le budget participatif en pratique !

FORMATION DES ACTEURS LOCAUX

! Le budget participatif en pratique !

En vue de renforcer la confiance entre les autorités locales et les populations, dans un cadre où les citoyens participent aux processus de budgétisation et contribuent financièrement au budget local à travers le paiement des impôts et taxes, l'Union des Communes du Togo, à travers le Projet d'Amélioration de la Gouvernance Locale pour l'Exercice de la Maîtrise d'Ouvrage Communale (PAGLE-MOC), a organisé un atelier de renforcement de capacités des acteurs locaux sur le thème « le budget participatif en pratique ».

C'est du mardi 04 au jeudi 06

Vue partielle des participants



décembre 2018, dans la Grande salle de la maison des combattants de l'Université de Kara à Pya que se sont déroulés les tra-

voux de cet atelier auquel ont pris part les autorités locales, les agents communaux en charge des finances, les membres de la société civile locale et des représentants des contribuables de six (6) communes bénéficiaires du PAGLE-MOC (Aného, Vogan, Badou, Notsé, Kanté et Kara). Outre ces acteurs, ont également participé à cette rencontre, les étudiants de la filière licence professionnelle en planification, suivi-évaluation des programmes et projets de développement local (PSE-PDL) de la Faculté des Science Economiques et de Gestion (FASEG).

Les travaux de cette session de formation ont été ouverts par le préfet de la Kozah, le Colonel BAKALI B.. Ce dernier dans son allocution a félicité l'ensemble des acteurs présents et a souhaité un



bon travail et échanges à tous avant de lancer officiellement l'ouverture de l'atelier.

Bien avant le préfet, l'assistance a eu à écouter l'intervention du Vice-Président de l'UCT représentant son Président et Président de la délégation spéciale (PDS) de la Commune de Kara M. TCHANDAO Wella. Le PDS, dans son allocution a remercié les personnalités présentes ainsi que les autorités universitaires pour avoir accepté accueillir la rencontre. Ce dernier a réitéré ses remerciements à tous les partenaires du PAGLEMOC notamment l'Union Européenne de par leurs soutiens et accompagnements à l'UCT.

Toujours lors de la cérémonie d'ouverture et bien avant ses prédécesseurs, le Président de l'Université de Kara (UK) le Professeur SANDA K.omla a souhaité la bienvenue aux participants. Dans son intervention, il a remercié l'UCT pour le choix de son université pour l'atelier de formation, ce qui atteste les bonnes relations de collaboration entre ces deux institutions.

Suite à la cérémonie d'ouver-



Dr. Malanbo Komlavi M'BOMA

ture, trois modules ont été abordés durant les trois jours.

Module 1 : FAMILIARISATION AVEC LES CONCEPTS DE DECENTRALISATION ET DE DEMOCRATIE LOCALE PARTICIPATIVE, présenté par le Dr. Malanbo Komlavi M'BOMA Consultant, ancien Directeur de l'Administration Territoriale et des Frontières et Médiateur de la Maison de justice de Dapaong. Ce module a été consacré aux principes fondamentaux de la décentralisation, sur la démocratie locale participative et sur l'état des lieux des dispositions institutionnelles, légales et organisationnelles garantissant la participation citoyenne aux décisions locales.

Module 2 : ELABORATION ET EXECUTION DU BUDGET



M. ZIKPI Komi Nyuiadzi, Coordonnateur du PAGLEMOC,

D'UNE COLLECTIVITE LOCALE » a été présenté par M. ZIKPI Komi Nyuiadzi, Coordonnateur du PAGLEMOC, Economiste et expert en Décentralisation et finances locales. Dans ce module, il a surtout été question du processus d'exécution

du budget et de reddition du compte administratif. Les participants ont été instruits sur le fait qu'au-delà des chiffres liés à l'exécution du budget, il s'agit d'un rapport relatant les activités réalisées, les investissements opérés au profit des populations et qui sont en lien avec la politique de développement définie par l'ensemble des acteurs du territoire.



Mme MOATRE Gnanlengue

Module 3 : « LE BUDGET PARTICIPATIF EN PRATIQUE ». Ce module présenté par Mme MOATRE Gnanlengue Irène, Conseillère municipale-Mairie de Dapaong, Vice-Présidente du REFELA – UEMOA et Présidente du REFELA-CGLUA section Togo a été consacré spécifiquement aux points suivants :

- » L'historique, la définition et principes fondamentaux du budget participatif ;
- » Les modalités de mise en œuvre du budget participatif ;
- » Les principes fondateurs du Budget Participatif
- » Etc.

En conclusion, selon la Consultante « tireront le meilleur profit, les maires qui sauront construire

sur le socle de la démocratie participative pour le Renforcement de la Démocratie Locale et l'émergence d'une nouvelle conscience citoyenne ».

Outre ces premières présentations, l'expérience de la commune de Kpalimé en la matière a été présentée suivie de la présentation des parcours de formation liés à la planification et suivi évaluation de la FASEG de l'Université de Kara.

Présentation de l'expérience de la commune de Kpalimé en matière de budget participatif.

Cette première présentation a été faite par M. EDOH Komlan Djifa, Gestionnaire – économiste et Secrétaire Général de la Mairie de Kpalimé. Ce dernier dans son intervention, a fait connaître aux participants le cadre légal qui fonde la participation au processus budgétaire; le processus de mise en place d'un cadre légal local et institutionnel encadrant le processus participatif d'élaboration du budget dans la commune de Kpalimé, etc.



M. EDOH, à la fin de son intervention



Présentation des parcours de formation liés à la planification et suivi évaluation de la FASEG de l'Université de Kara (UK).

Cette deuxième présentation a été consacrée à la présentation des parcours de Licence professionnelle en planification, suivi-évaluation des programmes et projets de développement local (PSE-PDL) et de Master professionnel en planification par M. AGUEY, enseignant à l'UK. Cette présentation a permis aux participants d'être informé sur les offres de formation de l'Université de Kara (FASEG) dans les filières citées ci-dessus.

Avec l'appui technique et financier de :



Union européenne



Yvelines
Le Département



M. AGUEY, lors de son intervention



Photo de famille des participants à l'atelier



BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSI- LIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUS- TRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

Infrastructures durables, résilientes et accessibles

9.1: Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

Industrialisation socio-économiquement durable

9.2: Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.

Accès de toutes les entreprises aux services financiers

9.3: Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés.

Modernisation et durabilité des filières industrielles

9.4: D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

Innovation, recherche et développement

9.5: Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.

Appui aux pays en développement

9.a: Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement.

Diversification et ajout de valeur

9.b: Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises.

Accès aux technologies de l'information et de la communication

9.c: Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020.

L'UCT
vous souhaite

Bonne et Heureuse Année
2019

La Lettre Communale

Directeur de publication : Contre-amiral Fogan
ADEGNON,

Président de l'UCT

Rédacteur en Chef : Dr. KOMBATE Soguibabe,
Secrétaire Permanent de l'UCT

Collaborateurs : Eso TCHA-KOLOWOU, Nyuiadzi
ZIKPI, Jeannette KOKA, Abdouh ADAM, Yawo
SANKARDJA

Adresses :

 Tokoin Cassablanca 01 BP : 1298 Lomé1-TOGO
 (+228) 22 21 61 16 / Fax : (+228) 22 21 62 17
 www.uct-togo.tg
 spuct@yahoo.fr
 @UCT228
 Union des Communes du Togo

Solidarité — Emancipation — Développement